

Zeitschrift: Rapport annuel / Musée National Suisse

Herausgeber: Musée National Suisse

Band: 15 (1906)

Rubrik: Acquisitions par voie de dépôts échanges, etc.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Acquisitions par voie de dépôts, échanges, etc.

1. Dépôts.

De la *Bibliothèque de la ville de Zurich*: Dessin à la plume de grandeur originale, d'après le dessus de table, peint par Hans Holbein.

De l'*Arsenal cantonal de Zurich*: Deux tableaux à l'huile, portraits de Caspar Landolt, Seckelmeister, 1681, et de Hans Rudolf Landolt, Amtmann zu Embrach, 1718, peints par Matthias Füessli.

De la *Corporation „zum Schaf“, à Zurich*: Coupe en argent, dédiée, lors du Sechseläuten de 1905, à leur plus vieux membre, prof. Dr Kölliker à Wurzbourg.

De la *Corporation „zur Zimmerleuten“, à Zurich*: Coupe en argent avec couvercle orné d'une figure debout et de représentations gravées, travail de l'orfèvre Fries à Zurich, 1866 — Coupe en argent doré, faite par l'orfèvre Bossard à Lucerne, 1891.

De l'*„Antiquarische Gesellschaft“, à Zurich*: Deux cachets en fer aux armes de la seigneurerie Griessenberg du XVIII^e et du commencement du XIX^e siècle.

De la *Municipalité de Bulach*: Drapeau en soie, étandard et restes de deux drapeaux.

De Monsieur *Dr Fräfel, à Splügen*: Peinture d'un autel gothique tardif, représentant l'archange Michel et deux anges, avec les restes d'un volet d'autel, vers 1490.

2. Commission fédérale de la fondation Gottfried Keller.

Déjà au commencement de l'année, les négociations pour l'achat de l'autel renaissance de Gandria (voir *Rapport annuel* de 1905, pag. 87/88) aboutirent à un résultat favorable pour la fon-

dation Gottfried Keller, et le Musée national se félicite que cette œuvre d'art intéressante lui soit confiée en dépôt. Pour l'importance de cet autel, au point de vue de l'histoire de l'art en Suisse, nous nous référerons au travail du prof. Dr Daniel Burckhardt, dans *l'Indicateur des Antiquités suisses* (N. S. Tome VIII, pag. 297 et suiv.), auquel est joint une bonne planche. Nous exprimons ici à la Commission de la fondation Gottfried Keller toute notre reconnaissance pour ce nouveau et précieux dépôt.

3. Echanges.

Les échanges ne joueront pas un grand rôle dans l'augmentation de nos collections, jusqu'à ce que nous ayons séparé définitivement tous les objets que nous avons à double. Nous avons l'espoir de pouvoir alors nous procurer de cette manière bien des objets intéressants; on sait que, tant pour les collectionneurs particuliers que pour les Musées, ce moyen de placer les doublets est plus profitable que la vente.

Le Musée national a échangé avec un collectionneur particulier contre deux objets militaires que nous avions à double, un chapeau de carabinier bernois avec plumes, de 1860 environ, et un schako de fantassin genevois de 1827.

A cette occasion, nous croyons devoir mentionner le fait que jusqu'alors nous n'avions pas réussi à nous procurer un chapeau des anciens carabiniers, quoique nous nous soyions adressé pour cela à bon nombre d'anciens carabiniers que nous savions être encore en possession de leur ancienne coiffure. Nous reçûmes de presque tous la même réponse, qu'ils ne pouvaient se décider à s'en séparer tant qu'ils vivraient, mais que leurs héritiers pourraient en disposer à leur gré. Nous sommes loin de condamner ces sentiments comme égoïstes, nous y voyons bien plus une preuve d'un attachement touchant à un ancien corps militaire d'élite, et nous respectons ces sentiments.

Mentionnons en passant que ce chapeau de carabinier, que nous avons réussi à nous procurer par échange, a déjà eu un emploi pratique, comme modèle pour la nouvelle coiffure d'une société de musique zurichoise.

4. Fouilles.

Depuis des années déjà, un agriculteur, Monsieur J. Meyer à Schötz, canton de Lucerne, s'était proposé la tâche méritoire de reprendre l'étude des restes des anciennes habitations lacustres qui se trouvent dans le grand marais tourbeux de Wauwil, lequel a déjà fourni nombre d'objets intéressants, trouvés par hazard. Il opère ce travail avec un soin et un savoir-faire qui lui ont assuré la pleine confiance, même des personnes compétentes. Après que les explorateurs bien connus de l'île de Ceylan, F. et P. Sarasin à Bâle, eurent usé de sa collaboration pour leurs études comparatives sur la civilisation de l'époque des lacustres, Monsieur Meyer entra en relations avec le Musée national par l'entremise du Dr J. Heierli. Le Musée acquit de lui les objets, les semences, les fragments de tissus etc. qu'il avait trouvés jusqu'alors et s'assura la possession des résultats scientifiques de ses études, puis il l'engagea à continuer ses recherches, aux frais du Musée national et sous sa direction. Ces travaux ont été terminés provisoirement à la fin de 1906. — Leur valeur consiste bien plus dans les résultats scientifiques obtenus que dans les objets trouvés, car ce sont certainement les fouilles de l'époque néolithique faites jusqu'ici avec le plus de soins en Suisse.

Ce qui est surtout intéressant, ce sont les données fournies par ces fouilles sur la construction des maisons d'habitation. Comme ce sujet sera traité avec détails dans *l'Indicateur des Antiquités suisses*, par le Dr J. Heierli, et qu'il y adjoindra les divers plans qui ont été dressés, nous pouvons nous abstenir d'en parler ici plus longuement.

Les fouilles entreprises à Dagmersellen, canton de Lucerne, pour explorer une villa romaine ont aussi fourni des résultats purement scientifiques. Comme on avait trouvé précédemment à cet endroit des objets intéressants, et que la maison de paysan actuelle repose même en partie sur des fondations romaines, on pouvait croire que des fouilles à cet endroit seraient productives. Cela n'a pas eu lieu, car on constata que la nouvelle construction occupe à peu près exactement l'emplacement de l'ancienne villa romaine, et que les restes étendus de murs que l'on rencontre en dehors appartenaient probablement à des dépendances agricoles. Le re-



sultat le plus intéressant de ces fouilles fut la découverte de la base d'un four romain, qui est, pour autant que nous le savons, le seul trouvé jusqu'ici en Suisse. Pour les détails nous nous référerons au rapport illustré de D. Viollier, dans l'*Indicateur des Antiquités suisses* (N. S. Tome VIII, pag. 286 et suiv.).

Comme la Confédération ne possède que peu de terrains lui appartenant en propre, le Musée national, lorsqu'il veut faire des fouilles pour découvrir des antiquités préhistoriques et pour l'exploration scientifique des nécropoles, doit, non seulement, s'adresser aux propriétaires du sol, mais dans la plupart des cas aussi aux gouvernements cantonaux qui, par des lois et des règlements, se sont assuré la prérogative pour des entreprises de ce genre. Les demandes dans ce sens, adressées par le Musée national suisse aux autorités cantonales, ne reçoivent pas toujours un accueil très favorable, et il arrive même souvent que les conditions posées pour les fouilles en rendent l'exécution presque impossible. Il était donc bien naturel que la Direction du Musée national cherchât à assurer un privilège à l'établissement fédéral sur les terrains qui sont la propriété de la Confédération, où les autorités locales et cantonales n'ont pas à exercer de contrôle; et en premier lieu sur les terrains des chemins de fer fédéraux.

En février, nous avons, pour commencer, adressé une requête à la Direction générale des chemins de fer fédéraux, pour qu'elle donnât aux directeurs des travaux des instructions pour que tous les objets qui seraient trouvés, en établissant la double voie sur la ligne Olten-Lucerne, soient remis au Musée national et que le Musée soit tout de suite informé, si en creusant on découvrait des tombeaux. Cette demande ayant été accueillie très favorablement, nous avons été encouragés d'adresser une nouvelle requête, pour la prier de prescrire aux directions des arrondissements de remettre au Musée national tous les objets préhistoriques et du moyen âge que l'on trouverait sur les terrains des chemins de fer fédéraux, et d'avertir la Direction du Musée tout de suite si des tombes étaient découvertes lors des travaux sur les lignes. Cette demande aussi fut accueillie favorablement par la direction générale des chemins de fer fédéraux, elle nous en informa par lettre du 27 novembre, toutefois avec la réserve que le Musée national dédommagerait les trouveurs d'après les lois

cantonales qui devraient être observées. Déjà pendant le courant de l'année, nous avons été mis en possession de divers objets trouvés isolément dans les travaux de chemin de fer faits à Zurzach et à Eschenz (voir la liste des dons) et spécialement du bassin en or trouvé près de Zurich, dont nous avons déjà parlé précédemment. Cela nous montre quelle importance peuvent avoir pour le Musée national, les antiquités découvertes sur le territoire des chemins de fer fédéraux qui nous seront remises, et nous exprimons ici, tant à la direction générale qu'aux directeurs des arrondissements, toute notre reconnaissance pour leur empressement à favoriser notre Musée et nous formulons le désir qu'ils veuillent bien nous continuer leur sympathie aussi à l'avenir.

On peut constater avec satisfaction qu'en général en Suisse l'intérêt pour la science préhistorique est devenu bien plus grand ces dernières années, et que des cercles bien divers s'occupent des entreprises faites dans ce domaine. Mais cela n'est pas sans un certain danger, car aux hommes compétents, il s'adjoint souvent des personnes ne possédant aucune connaissance, et qui, dans un zèle mal compris, au lieu de servir les intérêts de la science, lui nuisent plutôt, en détruisant à jamais des documents qui auraient pu servir à connaître mieux la préhistoire de notre pays; documents qu'il aurait été préférable de laisser encore ensevelis. C'est pourquoi, dans les Etats voisins, on a cherché avec raison d'organiser ces entreprises et de les placer sous la surveillance de personnes compétentes et versées dans la science. Cela serait bien nécessaire aussi dans notre pays. Nous sommes donc réjouis en principe d'apprendre que la Commission des antiquités romaines, qui est une sous-commission de la Société suisse des Monuments historiques, est sur le point d'élargir son cercle d'action et de se constituer en commission archéologique. Mais si elle le fait, il faudra avant tout qu'elle se mette en rapports suivis avec les directions des musées, car c'est seulement de cette manière qu'il sera possible de travailler en commun d'après des points de vue scientifiques précis, comme c'est le cas dans d'autres pays. Nous pourrions prendre pour modèle, sous bien des rapports, la façon de procéder de l'association bavaroise „Verband bayerischer Geschichts- und Urgeschichtsvereine“. Nous ne manquerons pas de vouer aussi à cette question, à l'avenir, une

attention particulière et nous serons peut-être en mesure, dans un prochain rapport, de faire à ce sujet des propositions positives.

5. Fac-simile et moulages d'œuvres plastiques.

Notre employé a fait cette année les moulages suivants :

1. Dans l'abbaye de Saint-Maurice en Valais :
 - a) un ambon du VI^e (?) siècle ;
 - b) un relief représentant le bon berger du Ve (?) siècle.
2. Dans l'église de Romainmôtier :
un ambon avec inscription du VI^e au VII^e siècle.
3. Dans la chapelle St-Verena, à Herznach (Argovie) :
un relief en pierre représentant la crucifixion, avec l'inscription : „Landelous episcopus hoc opus fieri iussit“, X^e siècle. (L'original se trouve maintenant au Musée cantonal à Aarau).
4. Dans les collections d'antiquités de la ville de Zofingue :
un relief en pierre avec les armes du canton de Berne et les armoiries des Wattenwil et Diesbach, daté 1706, provenant de l'ancien grenier.

Reçu en don :

De M. l'architecte E. Propper, à Bienne : 7 moulages en plâtre teinté, de la collégiale de St-Ursanne, dont 5 de clefs de voûtes de la nef centrale, datées 1259, 1261, 1301, 1307, 1386, un d'un relief avec croix et un d'un chapiteau gothique avec feuillage.

Acquis par achat :

17 nouveaux fac-simile galvanoplastiques argentés, copies des reliefs de Peter Flötner et de son école.

* * *

Monsieur l'ingénieur X. Imfeld a fourni comme pièce de démonstration pour nos collections préhistoriques, un relief bien réussi de l'Uetliberg avec son refuge préhistorique.

Nous tenons à profiter de l'occasion pour remercier les autorités qui nous ont rendu possible de faire ces moulages.

6. Photographies et documents graphiques.

Notre collection de photographies de vitraux s'est enrichie de 231 clichés faits dans les musées de Morat et de Fribourg, dans les églises de St-Nicolas à Fribourg, de Meyriez, Chiètres, Romont, Barberèche, Utzenstorf, Jegenstorf, Auenstein, Birrwil, Leutwil, Gontenschwil, de la cathédrale de Berne et de la chapelle du château de Pérrolles; puis de 75 clichés de vitraux appartenant à des particuliers de l'étranger et de 127 clichés de vitraux de provenances diverses, qui ont pu être faites au Musée national. Il faut y ajouter 4 séries de 82 copies chacune, des clichés des verrières de Königsfelden, que la Direction de l'Intérieur du canton d'Argovie a bien voulu mettre à notre disposition. Nous avons aussi acquis 106 photographies des vitraux de la grande rose du transept méridional de la cathédrale de Lausanne.

La collection des photographies de dessins de vitraux s'est enrichie de 171 pièces, et celle des copies d'images de chroniques suisse de 279, toutes provenant de la chronique de Werner Schodoler de Bremgarten du commencement du XVI^e siècle.

La collection générale des photographies a été augmentée de 532 clichés d'objets préhistoriques et du moyen âge.

On a pu ajouter plusieurs feuilles précieuses à l'album des drapeaux. M. Pietro de Salis a fait des reproductions en couleurs des drapeaux en damas, admirablement conservés, d'Uri et de Schwyz, donnés en 1512 par le pape Jules II avec les quartiers intéressants placés à l'angle. Grâce à l'obligeance des gouvernements de ces deux cantons, ce travail a pu être fait au Musée national. Pour ménager les yeux du copiste, on a dû adopter un plus grand format pour le dessin; au reste, on a maintenu le procédé, qui jusqu'ici a fait ses preuves, mentionné dans le dernier rapport. Madame C. Port qui avait depuis le commencement collaboré à cette entreprise faite sous la direction du Dr R. Wegeli, reprendra ce travail l'année prochaine.

Il a été fait des relevés graphiques des boiseries acquis récemment, du plafond d'Uerikon, de la chambre de Rheineck, comme aussi d'une série d'autres acquisitions plus anciennes, dont nous n'avions pas encore de relevés dans les archives du Musée national. Ce travail, exécuté par le vice-directeur

a été provoqué par les études préliminaires pour l'agrandissement du Musée et aussi par les réparations qui se font maintenant des chambres et des plafonds en magasin. Les dessins originaux de ces antiquités qui sont faits à diverses échelles ont été réduits par voie photographique à l'échelle unique de 1 : 50 pour avoir ainsi un aperçu pratique des objets qui pourront être utilisés dans les futures constructions du Musée.
